



CFPPA-UFA Sains du Nord

52 rue Jean-baptiste Lebas 59177 Sains du Nord

CONTACT: Responsable de site

cfppa.sains-du-nord@educagri.fr

03.27.59.15.54

wagnonville.fr



Pré Inscription



BAC Pro AP/ Aménagements Paysagers Par Alternance-Niveau 4 / Code RNCP 31691



OBJECTIFS/

Former des ouvrier(ère)s paysagistes capables d'effectuer les travaux d'entretien, d'aménagements paysagers (en utilisant des techniques de préservation de la biodiversité), et de maintenance des équipements en toute sécurité pour des entreprises privées, des services « espaces verts » des collectivités territoriales.



MOYENS PÉDAGOGIQUES/

- **CDI** (Centre de Documentation et d'Information)
- **CdR** (Centre de Ressources)
- **Parc paysager arboré de 2 hectares**, massifs de fleurs, haies bocagères...
- **Atelier TP et matériels filière** : outillage manuel, tracteur, tondeuses, débroussailluse, broyeur, tronçonneuse, désherbeur thermique, souffleur, outillage pour l'entretien du matériel,
- **Équipements de protection individuelle.**
- **Chantiers extérieurs**
- **Visites et Partenariats** avec les entreprises, les collectivités et organisme rattachés à la filière.
- **Les périodes de stages** font l'objet de visites de la part de l'équipe pédagogique.



ADMISSION/

En apprentissage : être âgé(e) de 16 à 29 ans révolus /pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap reconnu.

En contrat de professionnalisation :

- pas de limite d'âge.

Prérequis : sans condition de diplôme

- maîtrise des savoirs de base.

- Entrée en seconde professionnelle, après une classe de 3ème,

- Entrée en première professionnelle : être titulaire d'un CAP ou d'un BEP. Avoir achevé une classe de 2nde générale et technologique ou une 2nde de bac professionnel ou technologique.

Modalité d'accès :

- candidature spontanée

- entretien de motivation, vérification des prérequis.

- nécessité de conclure un contrat avec une entreprise (accompagnement possible à la recherche par l'UFA).

Délai d'accès à la formation : dans les 3 mois qui suivent le début de contrat d'apprentissage/ dans les 2 mois pour un contrat de professionnalisation.

+ de Renseignements

Contactez le centre de formation (CFPPA-UFA) au 03.27.59.15.54.



FINANCEMENT/AIDES

Formation rémunérée /

cf : grille de salaire apprentissage sur notre site Internet, [onglet Infos pratiques/apprentissage](#)
En fonction de la convention collective, de l'âge et de l'année de formation

Apprentissage :

Aucun frais pédagogiques à la charge de l'apprenti.
Nombreuses aides à l'apprentissage.

Formation Continue : Selon devis

INFORMATIONS PRATIQUES



- Gare à 200 mètres de l'établissement (lignes en provenance de Lille et Valenciennes).

- Bus desservant Avesnes sur Helpe et Fourmies, les bus 402 et 402E en provenance de Louvroil, Hautmont, Saint Rémy du Nord, Boussoies, Jeumont, Cousolre...).

- Possibilité de restauration et d'hébergement sur le site (nous consulter pour les tarifs).

- Places de parking en face de l'établissement

- Site accessible aux personnes en situation de handicap

**IMMERSION POSSIBLE
PRENDRE CONTACT AVEC LE CENTRE**



ORGANISATION DE LA FORMATION/

Durée : 2 ans (après une seconde ou un CAP) d'alternance entre l'entreprise et le centre de formation
1ère : 665 h / Terminale : 695 h.

Le rythme de l'alternance : 1 semaine sur 2 en centre de formation avec aménagement de l'emploi du temps de façon à prendre en compte les périodes de forte activité de l'entreprise.

Modalités d'adaptation à la formation :
VAA-Validation d'Acquis Académiques
Candidats RQTH : allongement du parcours possible
Soutien individualisé selon besoins.

Ce bac pro donne les compétences pour étudier et réaliser un chantier d'aménagements paysagers, qu'il s'agisse de travaux d'entretien des installations et des infrastructures ou de création d'espaces verts, de jardins, en gardant en perspective la dimension écologique.

Modules d'enseignement Généraux :
Français, Histoire Géographie, Documentation, Education Socio Culturelle, Anglais, EPS, Mathématiques, Physique Chimie, Biologie, Informatique, EPS

Modules d'enseignement Professionnels :

- Le chantier dans son contexte, dimensions écologique, sociale, économique et culturelle
- Organisation d'un chantier
- Travaux de mise en place et de maintenance d'infrastructures paysagères
- Travaux d'implantation et d'entretien de la végétation
- Utilisation des agroéquipements
- Le jardin urbain, évolution et devenir
- Enseignements pluridisciplinaires



CFPPA-UFA
INDICATEURS/
CONDITIONS DE VENTE



DIPLÔME/ VALIDATION DE LA FORMATION

NATURE DU DIPLÔME : Diplôme national d'état du Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la souveraineté alimentaire.

DURÉE DE LA FORMATION : 3 ans

OBTENTION DU DIPLÔME :

- 50% d'évaluation Contrôle en Cours de Formation (CCF)
- 50 % en épreuves terminales.



APRÈS LA FORMATION/

NIVEAU DE SORTIE

- Baccalauréat Professionnel agricole de niveau 4

POURSUITE D'ÉTUDES

il est possible, à certaines conditions, de continuer à se former en préparant un :

- CS (certificat de spécialisation) en 1 an
- BTSa en 2 ans

DÉBOUCHÉS

Dans des entreprises ou dans les services espaces verts des villes, des collectivités territoriales, des syndicats intercommunaux. Pour les entreprises de travaux agricoles, forestiers et ruraux, pépinières et productions horticoles. Les métiers de l'environnement offrent aussi des opportunités d'emploi, comme par exemple dans l'entretien des espaces naturels.

Accès aux fonctions d'ouvrier/vrrier ou de technicien/ne paysagiste, ou jardinier/nière, ou encore chef/fe d'équipe d'entretien des espaces verts



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité



Région
Hauts-de-France

